

**Contributions issues de la balade à vélo exploratoire organisée par la Mairie du 19^{ème}
arrondissement – EVQ Flandre-Aubervilliers**

25 novembre 2023

Sujets globaux

- Compléter le maillage des **M12** ;
- **Protéger les passages piétons** (Loi d’Orientation des Mobilités) ;
- Retirer tous les **panneaux « fin zone 30 »** du secteur ;
- Augmenter le nombre d’**arceaux vélo** ;
- Généralisation du **contre-sens cyclable** dans toutes les rues.

Intersection rue de Kabylie et boulevard de la Villette

- Les automobilistes mordent la piste cyclable et mettent en danger les cyclistes ;
- Proposition de canaliser la giration des automobilistes avec un séparateur ou de fermer la rue aux automobilistes.

Intersection rue de Tanger et rue Gaston Rebuffat

- Conflit cyclistes – automobilistes ; les cyclistes doivent traverser le flux automobile pour rejoindre la piste cyclable dans la prolongation de la rue Gaston Rebuffat en remontant la rue de Tanger ;
- Nécessité d’un réaménagement ou d’une révision du plan de circulation.

Rue de Tanger

- Conflit cyclistes – automobilistes et fort trafic de transit ;
- Proposition d’inverser le sens de circulation pour les automobilistes entre la place du Maroc et la rue Gaston Rebuffat. Le bus 45 continuerait à pouvoir circuler vers le Nord grâce à un couloir réservé.

Place du Maroc

- Proposition d’élargir l’espace piéton pour casser la vitesse des véhicules motorisés et favoriser la circulation des piétons et des cyclistes.

Intersection rue de Tanger et rue Riquet

- Les automobilistes qui prennent la rue Riquet depuis la rue de Tanger mordent la piste cyclable ;
- Proposition d’ajouter un séparateur.

Rue d’Aubervilliers (face au no.98)

- Conflit cyclistes – piétons : la piste cyclable monte sur une oreille du trottoir ;
- Demande de faire reculer le trottoir.

Rue Curial et rue Archereau

- Conflit cyclistes – automobilistes avec un fort trafic automobile ;
- Proposition d’inverser le sens de circulation automobile entre la rue Mathis et la rue de Crimée. Le bus 45 continuerait à pouvoir circuler sur la rue Curial vers le Nord grâce à un couloir bus sur la même section.

Rue de Crimée

- Beaucoup de trafic et impossibilité de prendre la rue en contre-sens cyclable ;
- Demande d’aménagement cyclable sur la rue de Crimée, inscrite au Plan Vélo en tant qu’axe secondaire ;
- Proposition d’inverser le sens de circulation sur la rue de Crimée entre l’avenue de Flandre et la rue de l’Ourcq afin de réduire le trafic de transit. Cette suppression du trafic automobile de transit rendra la voie de bus inutile, rendant possible l’aménagement d’une piste cyclable dans les deux sens tout en préservant du stationnement pour riverains/ PMR /livraisons.

Rue de l’Ourcq, entre quai de l’Oise et rue de Crimée

- La rue de l’Ourcq est empruntée par deux lignes de bus et elle est trop étroite pour y aménager des pistes cyclables ;
- Proposition de constituer un double tête-bêche en :
 - Remplaçant la voie de circulation générale allant du pont vers l’avenue de Flandre par une voie de bus ;
 - Inversant le sens de circulation de la portion entre la rue d’Aubervilliers et la rue de Crimée ;
 - Apaisant la portion entre l’avenue de Flandre et la rue de Crimée où les automobilistes circulent à une vitesse élevée (par un rétrécissement des voies par exemple).

Avenue de Flandre

- Chaque intersection est dangereuse pour les cyclistes ;
- Améliorer les carrefours avec les rues du Maroc, Crimée, Riquet, Joinville, Ourcq, avec des îlots pour protéger les cyclistes des automobilistes qui tournent à droite.

Quai de l’Oise

- Refaire le revêtement de la piste, très cabossée et particulièrement au niveau du no.9 au no.13.

Quai de l’Oise, sous le pont de la rue de l’Ourcq

- Actuellement, les piétons marchent sur la piste cyclable pour éviter de passer entre le canal et la pile du pont, passage étroit et anxiogène.
- Proposition d’installer des barrières :
 - Entre le quai et le canal en amont et en aval du pont afin de mettre les piétons en sécurité et d’éviter qu’ils empruntent la piste cyclable ;
 - Entre la piste cyclable et le quai.

Quai de la Seine, aux abords du cinéma Mk2

- Suppression de places de stationnement, élargissement du trottoir entre la piste cyclable et le cinéma.

Secteur Place de Bitche – rue de Crimée – Place de l'Edit de Nantes

- Proposition de supprimer les pavés sur la trajectoire des vélos, matérialiser la continuité de la piste cyclable entre Quai de la Seine et Quai de l'Oise, et couper le pont au trafic de transit (seulement bus, vélos, pompiers).